

Les forces de l'ordre et la déontologie

Les forces de l'ordre et la déontologie

Chiffres clés issus de l'étude "Déontologie et relations police-population" du Défenseur des droits

69,1 %

des policiers pensent que l'utilisation de plus de force que ce qui est prévu par les règles devrait être tolérée dans certains cas

45,7 %

des agents se disent insuffisamment formés aux droits des citoyens

51,8 %

considèrent que mener à bien la mission est prioritaire

45,2 %

considèrent que respecter le règlement est plus important

Étude menée auprès de 1 600 gendarmes et policiers entre juin 2022 et mars 2023 dans sept départements de France métropolitaine.

Source : Défenseur des droits



statista

Une [récente enquête](#) réalisée par des chercheurs du Centre de recherches sociologiques sur le droit et

Ecrit par le 22 juillet 2024

les institutions pénales (Cesdip) pour le Défenseur des droits met en lumière certaines attitudes dangereuses des [forces de l'ordre](#) vis-à-vis de la population et de la loi. L'étude, intitulée « Déontologie et relations police-population », a été réalisée entre juin 2022 et mars 2023 auprès de plus de 1 600 gendarmes et policiers dans sept départements de France métropolitaine. Les résultats sont inquiétants : 54,8 % des répondants considèrent par exemple qu'il existe souvent une contradiction entre efficacité et respect du règlement, et 69,1 % des policiers pensent que l'utilisation de plus de force que ce qui est prévu par les règles devrait être tolérée dans certains cas. Une large majorité (80,5 %) considéraient cependant le fait de donner un coup non justifié à un suspect comme grave ou très grave.

Si 53,3 % des répondants estimaient que leur mission première consiste à arrêter les délinquants et faire respecter la loi, près de la moitié des agents (45,7 %) se disaient cependant insuffisamment formés aux droits des citoyens. Malgré des interactions largement positives avec la population (70,8 % des répondants disaient avoir été remerciés au moins une fois lors du dernier mois), seuls 23,8 % des policiers et 34,3 % des gendarmes disaient pouvoir faire confiance aux citoyens pour se comporter comme il faut. De plus, 47,3 % considéraient ne pas avoir à informer et justifier de leur action devant les habitants. De façon intéressante, une large majorité des personnes ayant pris part à l'enquête (78,9 % des gendarmes et 72,7 % des policiers) se disaient assez ou très satisfaits de leur poste actuel.

De Valentine Fourreau pour Statista